

DISTRIBUTIONS 2024

(\$/parts ou action)

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL DE 2024 ¹
SOCIÉTÉ À CAPITAL SCINDÉ LEADERS CANADIENS À GRANDE CAPITALISATION¹													
Catégorie A (NPS)	–	–	0,125000	0,125000									0,250000
Actions privilégiées (NPS.PR.A)	–	–	0,079480	–									0,079480
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE CRÉDIT ALTERNATIF NINEPOINT													
Catégorie A (NPP 930)	0,038521	0,038010	0,043310	0,042400									0,162241
Catégorie F (NPP 931)	0,042009	0,041538	0,046079	0,045963									0,175589
Catégorie I (NPP 934)	–	–	0,015213	0,033491									0,048704
ETF Série (NACO)	0,086560	0,085140	0,078610	0,093230									0,343540
FONDS DE REVENU ALTERNATIF NINEPOINT													
Catégorie A (NPP 630)	0,055363	0,028188	0,060344										0,143895
Catégorie F (NPP 631)	0,058814	0,031232	0,063794										0,153840
Catégorie FT (NPP 634)	0,040000	0,040000	0,040000										0,120000
Catégorie I (NPP 632)	0,058510	0,031331	0,063403										0,153244
Catégorie T (NPP 633)	0,039671	0,039671	0,039671										0,119013
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE DE PREMIER RANG CANADIENS NINEPOINT													
Série A (NPP 800)	–	–	0,034306										0,034306
Série F (NPP 801)	–	–	0,074327										0,074327
Série F1 (NPP 841)	–	–	0,064919										0,064919
Série I (NPP 824)	–	–	0,132327										0,132327
Série S (NPP 825)	–	–	0,100050										0,100050
FONDS D'APPRÉCIATION DU CAPITAL NINEPOINT													
Série A (NPP 800)	–	–	0,041667	0,041667									0,083334
Série F (NPP 801)	–	–	0,041667	0,041667									0,083334
FONDS OPPORTUNITÉS DE REVENU DE CRÉDIT NINEPOINT													
Catégorie A (NPP 506)	0,043200	0,058225	0,041050	0,046588									0,189063
Catégorie B (NPP 509)	0,038938	0,053743	0,036436	0,041524									0,170641
Catégorie F (NPP 507)	0,045950	0,059334	0,041765	0,041916									0,188965
Catégorie I (NPP 508)	0,054167	0,058839	0,038777	0,046670									0,198453
FONDS D'OBLIGATIONS DIVERSIFIÉES NINEPOINT													
Série A (NPP 018)	0,020499	0,018874	0,018052	0,019739									0,077164
Série D (NPP 621)	0,026248	0,025545	0,023572	0,025321									0,100686
Série F (NPP 118)	0,029308	0,028541	0,026442	0,028155									0,112446
Série I (NPP 218)	–	–	0,004416	0,019013									0,023429
Série FT (NPP 619)	0,025393	0,025393	0,025393	0,025393									0,101572
Série PF (NPP 329)	0,031238	0,027420	0,026792	0,027819									0,113269
Série PFT (NPP 330)	0,027956	0,027956	0,027956	0,027956									0,111824
Série QF (NPP 333)	0,030378	0,027625	0,025105	0,026815									0,109923
Série QFT (NPP 334)	0,029295	0,029295	0,029295	0,029295									0,117180
Série QT (NPP 332)	0,028844	0,028844	0,028844	0,028844									0,115376
Série T (NPP 418)	0,021770	0,021770	0,021770	0,021770									0,087080
ETF Série (NBND)	0,051860	0,049180	0,046620	0,049650									0,197310

¹ Société à capital scindé leaders canadiens à grande capitalisation - Les actions privilégiées sont distribuées sur une base trimestrielle.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL DE 2024 ¹
FONDS DE REVENU ÉNERGÉTIQUE NINEPOINT													
Série A (NPP 5501)	0,058166	0,058166	0,058166	0,058166									0,232664
Série D (NPP 5503)	0,059547	0,059547	0,059547	0,059547									0,238188
Série F (NPP 5502)	0,058687	0,058687	0,058687	0,058687									0,234748
Série S (NPP 5505)	0,058746	0,058746	0,058746	0,058746									0,234984
Série SF (NPP 5506)	0,059695	0,059695	0,059695	0,059695									0,238780
Série ETF (NRGI)	0,118650	0,118650	0,118650	0,118650									0,474600
FONDS CIBLÉE DE DIVIDENDES MONDIAUX NINEPOINT													
Série A (NPP 960)	0,035775	0,035775	0,035775	0,035775									0,143100
Série A1 (NPP 962)	0,035946	0,035946	0,035946	0,035946									0,143784
Série D (NPP 963)	0,034554	0,034554	0,034554	0,034554									0,138216
Série F (NPP 964)	0,039273	0,039273	0,039273	0,039273									0,157092
Série F1 (NPP 966)	0,041957	0,041957	0,041957	0,041957									0,167828
Série I (NPP 965)	–	–	0,029167	0,029167									0,058334
FONDS D'INFRASTRUCTURE MONDIAL NINEPOINT													
Série A (NPP 355)	0,041746	0,041746	0,041746	0,041746									0,166984
Série D (NPP 335)	0,041850	0,041850	0,041850	0,041850									0,167400
Série F (NPP 356)	0,045621	0,045621	0,045621	0,045621									0,182484
Série F (NPP 357)	–	–	0,037500	0,037500									0,075000
FONDS IMMOBILIER MONDIAL NINEPOINT													
Série A (NPP 131)	0,036649	0,036649	0,036649	0,036649									0,146596
Série D (NPP 308)	0,030949	0,030949	0,030949	0,030949									0,123796
Série F (NPP 132)	0,040735	0,040735	0,040735	0,040735									0,162940
Série I (NPP 133)	–	–	0,037500	0,037500									0,075000
Série T (NPP 120)	0,039747	0,039747	0,039747	0,039747									0,158988
FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ NINEPOINT													
Série A (NPP 019)	0,047671	0,040063	0,035297	0,036069									0,159100
Série F (NPP 119)	0,045402	0,037810	0,041035	0,040069									0,164316
ETF Série (NSAV)	0,148990	0,243910	0,229480	0,170020									0,792400
FONDS DE REVENU CIBLE NINEPOINT													
Série A (NPP 5001)	0,049154	0,049154	0,049154	0,049154									0,196616
Série F (NPP 5002)	0,050018	0,050018	0,050018	0,050018									0,200072
Série F (NPP 5003)	–	–	0,050000	0,050000									0,100000
Série S (NPP 5004)	0,049669	0,049669	0,049669	0,049669									0,198676
Série SF (NPP 5005)	0,050522	0,050522	0,050522	0,050522									0,202088
ETF Série (TIF)	0,100680	0,100680	0,100680	0,100680									0,402720
FONDS DE TITRES DE CRÉANCES PRIVÉES AMÉRICAINS MONROE-NINEPOINT²													
Série F (NPP 905) – en \$ US	–	–											0,000000
Série F (NPP 907) – en \$ CA	–	–											0,000000
FONDS DE TITRES DE CRÉANCES PRIVÉES AMÉRICAINS MONROE NINEPOINT \$ CANADIENS COUVERTS²													
Série F (NPP 925) – en \$ CA	–	–											0,000000

² Le fonds de dette privée américain Ninepoint Monroe et fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint \$ canadiens couverts distribue sur une base trimestrielle.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL DE 2024 ¹
FONDS DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC II													
Catégorie A (NPP 1011)	0,028477	0,011982	0,045147										0,085606
Catégorie A1 (NPP 1014)	0,027739	0,013293	0,040969										0,082001
Catégorie D (NPP 1015)	0,027546	0,013404	0,041106										0,082056
Catégorie E (NPP 1016)	0,056157	0,011549	0,062993										0,130699
Catégorie F (NPP 1012)	0,036250	0,001724	0,077208										0,115182
Catégorie F1 (NPP 1017)	0,035218	0,003132	0,072455										0,110805
Catégorie FD (NPP 1018)	0,035444	0,003107	0,073222										0,111773
Catégorie FT (NPP 1019)	0,050097	0,050097	0,050097										0,150291
Catégorie T (NPP 1021)	0,048275	0,048275	0,048275										0,144825

³ Veuillez noter que les facteurs de distribution (répartition entre le revenu, les gains en capital et le remboursement de capital) ne peuvent être calculés que lorsqu'un fonds a atteint la fin de son exercice. On ne saurait se fier à ces renseignements relatifs à la distribution aux fins de déclaration de revenus, étant donné qu'ils ne représentent qu'une composante de la distribution totale pour l'exercice. Pour obtenir des montants de distribution exacts aux fins de production d'une déclaration de revenus, reportez-vous aux feuillets T3 ou T5 pour l'année d'imposition visée.

Les risques associés à l'investissement dans un fonds dépendent des titres et des actifs dans lesquels le fonds investit et sont en fonction des objectifs particuliers du fonds. Il n'est pas garanti qu'un fonds atteigne son objectif de placement. De plus, la valeur nette de ses actifs et son rendement varieront de temps en temps selon les conditions du marché. Il n'y a aucune garantie que le plein montant de votre placement initial dans un fonds vous sera retourné. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental. Veuillez lire le prospectus du fonds ou la notice d'offre avant d'investir.

Partenaires Ninepoint LP est le gestionnaire de placement des fonds Ninepoint (collectivement, les « Fonds »). Tous les renseignements importants à propos de ces Fonds, y compris les objectifs et stratégies en matière de placement, de même que les renseignements sur les options d'achats, les frais de gestion applicables, les frais relatifs à la performance (le cas échéant) ainsi que les dépenses, sont inclus dans leur prospectus ou leur notice d'offre. Veuillez lire attentivement ces documents avant d'investir. Des commissions initiales, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais relatifs à la performance et d'autres frais et coûts peuvent être associés à un placement dans ces Fonds. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et les rendements passés ne se reproduisent pas nécessairement. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres des Fonds. L'information contenue dans la présente communication ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller en placement pour déterminer si les titres du Fonds peuvent être légalement vendus dans leur pays. Les renseignements fournis sont de nature générale, et ne constituent pas ni ne visent à fournir des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou professionnels. Les lecteurs doivent consulter leurs propres comptables ou conseillers juridiques pour obtenir des conseils concernant leur situation particulière avant d'agir.

Les distributions de décembre peuvent inclure des distributions mensuelles et constantes (fixées ou variables) ou des distributions annuelles. Veuillez remarquer que les facteurs de distribution (répartition entre le revenu, les gains en capital et le remboursement de capital) ne peuvent être calculés que lorsqu'un fonds a atteint la fin de son exercice. On ne saurait se fier à ces renseignements relatifs à la distribution aux fins de déclaration de revenus, étant donné qu'ils ne représentent qu'une composante de la distribution totale pour l'exercice. Pour obtenir des montants de distribution exacts aux fins de remplissage de déclaration de revenus, reportez-vous aux feuillets T3 ou T5 pour l'année d'imposition visée. Reportez-vous au prospectus ou à la notice d'offre de chaque Fonds pour obtenir les détails de la politique de distribution du Fonds.